

EPCOR Natural Gas Limited Partnership (EPCOR) — Aylmer — 1^{er} janvier 2024

EPCOR a demandé à la Commission de l'énergie de l'Ontario (CEO) de modifier les prix qu'elle facturera aux clients d'Aylmer à compter du 1^{er} janvier 2024.

La CEO a approuvé les tarifs du gaz naturel en vigueur au 1^{er} janvier 2024.

Frais du gaz naturel¹ (y compris le rajustement trimestriel) = **20,8848 ¢/m³**

Incidence annuelle du tarif du gaz naturel pour un consommateur moyen (consommant 1,780 m³ par an) = - **36,60 \$**

La CEO a approuvé les frais de distribution pour 2024.² L'incidence annuelle sur la facture d'un consommateur moyen des frais de distribution pour 2024 = **21,82 \$**.

Des avenants tarifaires temporaires seront mis en application le 1^{er} janvier 2024.³ L'incidence annuelle sur la facture attribuable aux avenants tarifaires temporaires = **5,78 \$**.

Incidence annuelle totale sur la facture d'un client moyen = **-9,00 \$**

La principale raison de la modification du tarif du gaz naturel est une baisse du prix prévisionnel qu'EPCOR s'attend à payer pour le gaz naturel au cours des 12 prochains mois et la différence entre les prix réels du gaz naturel et les prix qui ont été estimés au dernier trimestre.

Remarque : Les prix du gaz naturel sont calculés à partir des prévisions données pour les 12 prochains mois. Les prévisions n'étant jamais exactes, il est normal que le prix facturé diffère du prix réel du marché. La différence est calculée et répercutée sur les consommateurs, et elle sera créditée ou débitée lors des demandes ultérieures aux termes du rajustement trimestriel des tarifs.

¹ Tel qu'approuvé dans le dossier EB-2023-0337

² EB-2023-0160

³ EB-2023-0160

Tarifs résidentiels d'EPCOR (par mois)

En vigueur au 1^{er} janvier 2024

Description du tarif	Clients du réseau de gaz		Clients en achat direct	
	Nouveau tarif	Hausse ou baisse annuelle	Nouveau tarif	Hausse ou baisse annuelle
Approvisionnement en gaz (¢/m ³)	20,8848 ¢	-36,60 \$	S.O.	S.O.
Frais mensuels : Frais fixes (\$/mois)	21,50 \$	12,00 \$	21,50 \$	12,00 \$
Volume livré chez vous : 0 à 1 000 m ³ Au-delà de 1 000 m ³ (¢/m ³)	14,5341 ¢ 11,6811 ¢	9,82 \$	14,5341 ¢ 11,6811 ¢	9,82 \$
Taxe fédérale sur le carbone et frais carbone des installations	12,39 ¢	Aucun changement	12,39 ¢	Aucun changement
Hausse/baisse annuelle de la facture*	-14,78 \$		21,82 \$	
Rajustements temporaires des tarifs	5,78 \$		5,78 \$	
Incidence annuelle totale sur la facture	-9,00 \$		27,60 \$	

*Montant calculé selon la consommation type de 1 780 m³ par an.